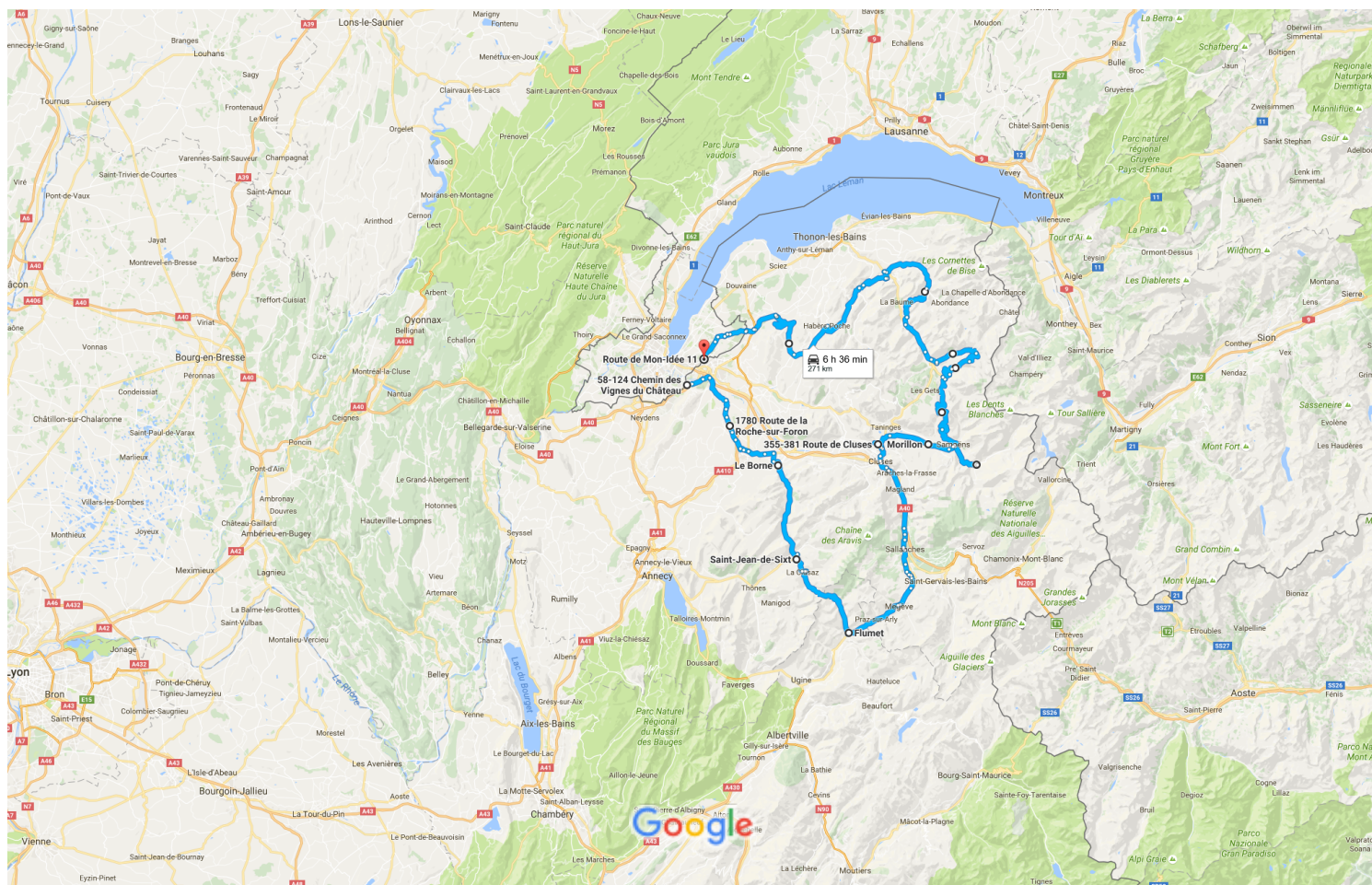




58-124 Chemin des Vignes du Château, En voiture 271 km, 6 h 36 min 74100 Etrembières, France à Route de Mon-Idee 11, 1226 Thônex



Données cartographiques ©2016 Google

10 km

58-124 Chemin des Vignes du Château

74100 Etrembières, France

Prendre Chemin des Pralets en direction de Rue du 18 Août 1944/D1206

- ↑ 1. Prendre la direction est sur Chemin des Vignes du Château vers Chemin des Pralets
79 m
- ↶ 2. Tourner à gauche au 1er croisement et continuer sur Chemin des Pralets
650 m
- ↶ 3. Prendre à gauche sur Rue de la République
110 m
- ↷ 4. Tourner à droite pour rester sur Rue de la République
88 m

Continuer sur D1206. Rouler en direction de Route de la Roche-sur-Foron/D2 à Pers-Jussy

- 📍 5. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Rue du 18 Août 1944/D1206
16 min (12,5 km)

 Continuer de suivre D1206

-  6. D1206 tourne à droite et devient Route du Salève/D906A 1,9 km
-  7. Tourner à gauche vers Route de Reignier/D2 (panneaux vers D 2/Reignier Esery/La Roche sur Foron) 1,3 km
-  8. Prendre à droite sur Route de Reignier/D2 9 m
 Continuer de suivre D2
-  9. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Route d'Annemasse/D2 4,8 km
 Continuer de suivre D2
-  10. Au rond-point, continuer tout droit sur Rue de la Gare/D2 1,6 km
 Continuer de suivre D2
-  11. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de la Roche-sur-Foron/D2 1,4 km

18 min (13,4 km)

1780 Route de la Roche-sur-Foron

74930 Pers-Jussy, France

Suivre D2 et D1203 en direction de Avenue de la Plaine/D6A à Saint-Pierre-en-Faucigny

-  12. Prendre la direction sud sur Route de la Roche-sur-Foron/D2 vers Route des Vuardes 11 min (10,0 km)
-  13. Au rond-point, prendre la 2e sortie et continuer sur Route de la Roche-sur-Foron/D2 1,2 km
 Continuer de suivre D2
-  14. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route de la Roche-sur-Foron/D2 1,2 km
 Continuer de suivre D2
-  15. Tourner à droite à Rue de la Roche Parnal 1,8 km
-  16. Prendre la bretelle vers Thonon- Evian/Bonneville 67 m
-  17. Rejoindre Boulevard du Maquis des Glières/D1203 81 m
-  18. Au rond-point, continuer tout droit pour rester sur Boulevard du Maquis des Glières/D1203 650 m
-  19. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de Bonneville/D1203 750 m

19. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route de Bonneville/D1203
2,8 km
20. Au rond-point, prendre la 2e sortie et continuer sur Route de Bonneville/D1203
[Continuer de suivre D1203](#)
1,4 km

Continuer sur Avenue de la Plaine. Prendre D6 en direction de Rue du Pont du Diable

21. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Avenue de la Plaine/D6A
[Continuer de suivre Avenue de la Plaine](#)
[Traverser le rond-point](#)
1,3 km
22. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Place Saint-Maurice/D6
[Continuer de suivre D6](#)
1,0 km
23. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Route des Gorges du Borne/Tour du Bargy/D12
250 m
24. Prendre à gauche sur Rue du Pont du Diable
[Votre destination se trouvera sur la droite.](#)
200 m

17 min (12,8 km)

Le Borne

25. Prendre la direction nord sur Rue du Pont du Diable vers Route des Gorges du Borne/Tour du Bargy/D12
200 m
26. Prendre à gauche sur Route des Gorges du Borne/Tour du Bargy/D12
[Continuer de suivre Tour du Bargy](#)
17,3 km
27. Prendre à droite sur D4
800 m

25 min (18,3 km)

Saint-Jean-de-Sixt

France

28. Prendre la direction sud sur D4
71 m
29. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route d'Annecy/D909
[Continuer de suivre D909](#)

- 
-
30. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route des Grandes Alpes/D909 2,6 km
-
31. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route du Col des Aravis 400 m
-
32. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Route du Col des Aravis/D909 270 m
-  Continuer de suivre D909
-
- 18,6 km

36 min (22,0 km)

Flumet

France

Suivre D1212 en direction de Route des Chères à Combloux

-
- 24 min (16,1 km)
- ↑ 33. Prendre la direction sud sur Rue des Aravis/D909 vers Avenue du Lac 45 m
-
- ↑ 34. Rue des Aravis/D909 tourne légèrement à droite et devient Avenue du Lac 400 m
-
- ↶ 35. Prendre à gauche sur Rue du Mont Blanc/D1212  Continuer de suivre D1212 10,0 km
-
36. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route nationale/D1212 300 m
-
37. Au rond-point, prendre la 2e sortie et continuer sur Route nationale/D1212  Continuer de suivre D1212 3,2 km
-
38. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de Sallanches/D1212  Continuer de suivre D1212  Traverser le rond-point 1,7 km
-
39. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route de Sallanches/D1212 450 m
-

Prendre Route du Medonnet, Ancienne Route de Combloux et Route du Rosay en direction de Avenue de Genève/D1205 à Sallanches

-
- 13 min (6,7 km)
30. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route des Chères 350 m
-
- ↑ 41. Continuer sur Route du Pelloux 650 m
-

- 42. Rester sur la file de droite pour continuer sur Route du Medonnet
1,2 km
- ↑ 43. Continuer sur Ancienne Route de Combloux
2,6 km
- ↶ 44. Prendre à gauche sur Place du Pré de Foire/D113
 Traverser le rond-point
140 m
- 45. Prendre à droite sur Place du Pré de Foire
72 m
- ↑ 46. Continuer sur Place Saint-Jacques
62 m
- 47. Tourner à droite pour rester sur Place Saint-Jacques
97 m
- ↑ 48. Continuer sur Rue de Saint-Joseph
250 m
- ↑ 49. Continuer sur Route du Rosay
1,3 km

Prendre A40 en direction de Route de Cluses/D902 à Châtillon-sur-Cluses

- 📍 50. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Avenue de Genève/D1205
 Traverser le rond-point
1,0 km
- 📍 51. Au rond-point, prendre la 2e sortie (A40) vers Annecy/Genève/Cluses
 Route avec sections à péage
1,0 km
- 🚶 52. Rejoindre A40
 Route à péage
9,7 km
- 53. Prendre la sortie 19 vers Flaine/Cluses-Centre
 Route à péage
200 m
- ↶ 54. Rester sur la file de gauche pour continuer vers Route de Chamonix
 Route avec sections à péage
450 m
- ↑ 55. Continuer tout droit sur Route de Chamonix
68 m
- ↶ 56. Prendre à gauche sur Route de Chamonix/D1205
 Continuer de suivre D1205
1,3 km
- 57. Prendre à droite sur Place des Allobroges
77 m
- 📍 58. Arriver à destination sur la 1e sortie sur Place des Allobroges (Tours du Bonheur)

58. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Place des Allodroges/ Tour du Bargy
 Continuer de suivre Tour du Bargy
-
59. Continuer sur Grande Rue/D902
 Continuer de suivre D902
 Traverser le rond-point
-
60. Prendre à droite sur Avenue de Châtillon/D902
 Continuer de suivre D902
 Traverser le rond-point
-
61. Faire demi-tour
-
62. Faire demi-tour
 Votre destination se trouvera sur la gauche.
-

57 min (42,2 km)

355-381 Route de Cluses

74300 Châtillon-sur-Cluses, France

63. Prendre la direction est sur Route de Cluses/D902 vers Impasse de Farbal
 Continuer de suivre D902
-
64. Prendre à droite sur D4
-

10 min (9,0 km)

Morillon

France

65. Prendre la direction sud-est sur D4 vers D54
-
66. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Voie Communale N°20
-
67. Au rond-point, prendre la 1re sortie
-
68. Prendre à droite sur D907
-
69. Prendre à droite sur Chemin Ancien
-

70. Tourner à gauche au 1er croisement et continuer sur Route de la Glière
91 m
71. Prendre à gauche sur D29
35 m
72. Prendre à gauche sur D907
5,7 km
73. Prendre à droite sur D354
6,0 km
74. Prendre à droite sur Voie Communale N°5/D354
 Continuer de suivre D354
17,7 km
75. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Avenue de Joux Plane/D338
400 m
76. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de la Manche/D338
120 m
77. Prendre à gauche sur Route de la Mernaz/D338
 Continuer de suivre D338
1,2 km
78. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route d'Avoriaz/D338
6,9 km
79. Tourner à gauche pour rester sur Route d'Avoriaz/D338
3,9 km
80. Prendre à gauche sur Route de la Joux Verte/D338
 Continuer de suivre D338
4,7 km
81. D338 tourne à gauche et devient Route des Lindarets/D228
 Continuer de suivre D228
8,5 km
82. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route du Lac/D228
240 m
83. Prendre à droite sur Route de Thonon/D229
1,1 km
84. Au rond-point, prendre la 1re sortie sur D902
1,7 km
85. Continuer sur D902
5,6 km
86. Continuer tout droit sur D332
1,4 km
87. Tourner légèrement à droite vers D32
28 m
88. Rejoindre D32

- 10,2 km
89. Prendre à gauche sur D22
- 11,0 km
90. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur D902 en direction de Morzine - Avoriaz/Les Gets/Le Boit/St Jean D'Aupls
- 450 m
91. Prendre à droite sur D22A
- 3,0 km
92. Tourner à droite vers Voie Communale N°3 Dite du Linage/D22
- 37 m
93. Tourner à droite vers Voie Communale N°3 Dite du Linage/D22
- 270 m
94. Prendre à droite sur Voie Communale N°3 Dite du Linage/D22
 Continuer de suivre D22
- 5,1 km
95. Prendre à gauche sur Route Départementale 26/D22
- 800 m
96. Continuer tout droit sur Route Départementale 22/D22 (panneaux vers Lullin/Boège)
 Continuer de suivre D22
- 10,8 km
97. Prendre à gauche sur D12
- 4,8 km
98. Continuer tout droit sur D22
- 3,0 km
99. Prendre légèrement à droite sur Rue de Saxel/D20
 Continuer de suivre D20
- 12,8 km
100. Prendre à gauche sur Rue des Bellossy
- 140 m
101. Tourner à droite pour rester sur Rue des Bellossy
- 190 m
102. Prendre à gauche sur Avenue du Jura/D903
 Continuer de suivre D903
- 4,2 km
103. Au rond-point, prendre la 3e sortie et continuer sur D903
- 190 m
104. Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Route de Draillant
- 1,5 km
105. Prendre à gauche sur Route de Moniaz/D1
- 120 m
106. Tourner à droite vers Route de Monniaz
 Entrée sur le territoire : Suisse

-
-  107. Continuer sur Route de Monniaz
-
-  108. Continuer sur Route de Jussy
-
-  109. Au rond-point, prendre la 2e sortie et continuer sur Route de Jussy
-
-  110. Au rond-point, prendre la 1re sortie et continuer sur Route de Jussy en direction de Genève
-
-  111. Au rond-point, prendre la 3e sortie et continuer sur Route de Jussy en direction de Puplinge/Chêne-Bourg/Genève
-
-  112. Au rond-point, prendre la 2e sortie et continuer sur Route de Jussy
-
-  113. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de Mon-Idee en direction de Ambilly/Annemasse
-

3 h 53 min (153 km)

Route de Mon-Idee 11

1226 Thônex

Cet itinéraire est fourni à titre indicatif. Il est possible que vous deviez suivre un itinéraire différent de celui indiqué en raison de travaux, de bouchons, des conditions météorologiques, de déviations ou d'autres perturbations. Veuillez en tenir compte lors de la préparation de votre trajet. Veuillez en outre à respecter le code de la route et la signalisation sur votre trajet.